

COMMUNIQUÉ DES ADMINISTRATEURS

Depuis quelques semaines, à cause de la propagation de l'épidémie de coronavirus à l'échelle planétaire, tout le secteur aérien, et les compagnies d'aviation en particulier, vivent « la pire crise depuis la Seconde Guerre mondiale ».

Les compagnies aériennes ont été frappées de plein fouet par des interdictions de voyager qui ont été mises aux niveaux national et international, ce qui les ont forcées à avoir recours au processus volontaire de sauvetage.

Cette semaine, nous avons pris acte des déclarations de Virgin Australia et de South African Airways à l'effet qu'elles allaient être placées sous administration volontaire. La situation est guère différente pour Air Mauritius, qui est fortement dépendante du tourisme, un des secteurs les plus impactés aujourd'hui chez nous.

Air Mauritius est déjà dans un processus de restructuration depuis le début de l'année, notamment avec la mise sur pied d'un comité de pilotage pour étudier la transformation stratégique et opérationnelle de l'entreprise.

En tant qu'administrateur, notre mission est avant tout de sauver l'entreprise. Nous savons que la compagnie nationale d'aviation est un acteur clé de notre économie et qu'elle fait partie de notre histoire. Plus encore, Air Mauritius est une source de fierté pour la population mauricienne, et il ne fait aucun doute que cette nouvelle nous touche tous. En cette période difficile, il est essentiel que nous nous mettions au travail, avec tous les partenaires de cette industrie à Maurice, pour mettre en œuvre les mesures nécessaires pour sauver la compagnie nationale.

À ce stade, nous ne pouvons faire de plus amples commentaires n'ayant pas encore pris connaissance de tous les éléments du dossier.

Sattar Hajee Abdoula, FCA
Arvindsingh K. Gokhool, FCCA

-Fin-

Ce communiqué est publié conformément au Listing Rule 11.3 et au Securities Act de 2005.

22 avril 2020